

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

N° 1249

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
Mme Gervais et Mme Maud Petit
à l'amendement n° 936 de Mme Perrine Goulet

ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.